

## ANNEXE 3

### CERTIFICATS D’AFFICHAGE



#### Ville d'Eysines

Direction de l'Aménagement Urbain

Si vous souhaitez obtenir des informations adressez-vous au :

Service Urbanisme – 05 56 16 18 09  
urbanisme@ville-eyssines.fr

#### A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE

N/Réf. DAU/KR

V/Réf.

A l'attention de Monsieur Gérard Charles – commissaire  
enquêteur

Objet : Certificat d'affichage

Préfecture de la Gironde

D D T M

Service des Procédures Environnementales

Cité Administrative

BP 90

33090 BORDEAUX CEDEX

Je soussigné : Christine BOST, Maire de la Ville d'Eysines certifie avoir fait afficher :

à compter du : **28 Mai 2018**

jusqu'au : **11 juillet 2018 inclus**

à la porte de la mairie : **L'arrêté prescrivant l'organisation d'une enquête  
publique**

concernant : **L'autorisation environnementale et du permis de  
construire relative à une demande d'autorisation  
de construction de bâtiments et de parkings sur  
le site de la société Dassault Aviation sur la  
commune de Mérignac**

Eysines, le 12 juillet 2018

Le Maire  
  
Christine BOST

## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

**Objet : Enquête publique unique - Projet Dassault Aviation Mérignac**

Je soussignée, **Andréa KISS**, Maire de la Commune du Haillan :

### CERTIFIE

Avoir fait afficher en Mairie, aux lieux accoutumés **du 25 mai 2018 au 11 juillet 2018 inclus** :

- L'arrêté préfectoral du 17 mai 2018 prescrivant l'organisation d'une enquête publique unique au titre de l'autorisation environnementale et du permis de construire relative à une demande d'autorisation de construction de bâtiments et de parkings sur le site de la société Dassault Aviation sur la commune de MERIGNAC.
- L'avis d'enquête publique relatif à cette procédure.

En foi de quoi est délivré le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Le Haillan, le 12/07/2018

Pour le Maire,  
en son absence et par délégation,  
le 1<sup>er</sup> Adjoint,  
**Eric FABRE**

**Andréa KISS**  
Maire du Haillan



**CERTIFICAT D'AFFICHAGE**

**Objet : Enquête publique unique concernant le projet de la société Dassault Aviation sur la commune de Mérignac**

Je soussigné Alain ANZIANI, Maire de la commune de Mérignac,

**Certifie :**

Que le public a été tenu informé de l'ouverture de l'enquête publique relative au projet cité en objet,

Que cet avis a été affiché en mairie, aux lieux accoutumés, à partir du 25 mai 2018 au 11 juillet 2018 inclus.

En foi de quoi est délivré le présent certificat pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Mérignac le 11 juillet 2018



  
**Alain ANZIANI**  
Maire de Mérignac



Service : Urbanisme et  
action foncière

Direction Départementale des Territoires et  
de la Mer

Service des procédures environnementales  
Cité Administrative BP 90  
33090 Bordeaux cédex

Affaire suivie par :  
Chrystelle MANGALAZA  
urbanisme@saint-medard-en-jalles.fr  
Tél. : 05 56 57 40 20  
Ref : DUAF / CM 18\_060

Objet : certificat  
affichage enquête  
publique unique  
concernant le projet de  
la société Dassault  
Aviation sur la commune  
de Mérignac

## CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussigné, Jacques Mangon, maire de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, certifie avoir fait procéder à l'affichage en mairie du ~~25 mai~~ au 11 juillet 2018 inclus :

- d'une copie de l'arrêté préfectoral en date du 17 mai 2018 prescrivant l'organisation d'une enquête publique unique concernant le projet de la société Dassault Aviation sur la commune de Mérignac,
- d'un avis annonçant l'ouverture et le déroulement de cette enquête publique.

Le présent certificat est établi pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Saint-Médard-en-Jalles, le 12 juillet 2018.

Pour le maire,  
Catherine Thibaudeau  
Adjointe au maire déléguée à l'Urbanisme et au logement